

K E R I N G



30.04.2020

COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION DE L'AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

L'amendement au Document d'enregistrement universel 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le jeudi 30 avril 2020, sous le numéro D.20-0184-A01, à la suite des décisions prises par le Conseil d'administration de Kering lors de sa réunion du 21 avril 2020.

Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Société : <https://www.kering.com/fr> (rubrique Finance > Information réglementée).

L'amendement au Document d'enregistrement universel 2019 comprend notamment la révision des politiques de rémunération 2020 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et des administrateurs, ainsi que les informations relatives à la révision du montant du dividende en numéraire à distribuer au titre de l'exercice 2019.

A propos de Kering

Groupe de Luxe mondial, Kering regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie, la Joaillerie et l'Horlogerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, Dodo, Qeelin, Ulysse Nardin, Girard-Perregaux, ainsi que Kering Eyewear. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2019, Kering comptait plus de 38 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 15,9 milliards d'euros.

Contacts

Presse

Emilie Gargatte +33 (0)1 45 64 61 20
Marie de Montreynaud +33 (0)1 45 64 62 53

emilie.gargatte@kering.com
marie.demontreynaud@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet +33 (0)1 45 64 61 49
Laura Levy +33 (0)1 45 64 60 45

claire.roblet@kering.com
laura.levy@kering.com

www.kering.com
Twitter: @KeringGroup
LinkedIn: Kering
Instagram: @kering_official
YouTube: KeringGroup